

Fiche de Poste

Chargé (e) de mission

au sein de la direction de la recherche et de la prospective (DIREP) – IHEMI

Les principales missions afférentes à ce poste sont les suivantes :

I- Fonds d'Investissement des Etudes en Stratégie et Prospective (FIESP) :

1. Construction de l'appel à projets de recherche annuel :

- A partir des besoins de connaissance exprimés par les directions du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (MIOM), participation à l'élaboration des axes de l'appel à projets.

2. Elaboration et suivi des conventions :

- Travail administratif et juridique de suivi des conventions en lien avec l'équipe des finances de l'IHEMI et les porteurs de projets qui répondent à l'appel à projet FIESP initié par l'IHEMI.

3. Valorisation des Etudes financées par le FIESP :

- Réunions de présentation méthodologique des projets, réunions de restitution intermédiaire et finale. Diffusion des livrables (rapport final et synthèse) au cabinet du ministre et aux directions du MIOM.
- Actualisation d'un guide des projets FIESP (publication des résumés des études).

4. Comité de suivi du FIESP :

- Organisation des réunions du comité de suivi FIESP réunissant les représentants des directions générales du ministère de l'Intérieur concernant leurs attentes au sein de appels à projets FIESP.
- Rédaction des comptes-rendus.

II- Cycle Supérieur d'Intelligence Artificielle :

- Pilotage d'un cycle de formation interministériel d'environ 20 à 25 personnes issus de différents ministères.
- Gestion de projet / évènementiel : une dizaine de modules d'une journée avec un voyage d'études à l'étranger de quelques jours.
- Programmation et encadrement des modules : interventions, débats, visites de structures publiques et privées impliquées dans le secteur de l'intelligence artificielle.

III- Conduite de travaux de veille prospective et d'anticipation :

En lien avec le délégué à la prospective de l'IHEMI

- Exploitation des travaux issus du FIESP pour alimenter les travaux de prospective réalisés en interne et à destination du Secrétariat général et du cabinet du MIOM ;
- Soutien aux événements (séminaires, formations, entretiens) réalisés dans le cadre de la mission « prospective » de l'institut ;
- Appui au délégué à la prospective notamment dans les relations avec les missions prospective du MIOM et l'accompagnement des missions *Flash* commanditées par le cabinet du ministre ;
- Aide à la constitution d'un réseau d'experts et de chercheurs susceptibles de répondre à des commandes émanant du Cabinet du ministre et du Secrétariat général du MIOM